



Agenda

Prochain Cnas :

8 et 10 juin 2022

Assemblée Générale

jeudi 9 juin 2022

Ordre du jour de

l'Assemblée Générale :

8h45 - 9h15 :

Enregistrement des présents

9h15 - 12h30 :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport des Contrôleurs de Gestion

14h00 - 16h00 :

Bilan et perspectives des secteurs

Assemblée Générale

Jeudi 9 juin 2022

Le Caes est une association régie par la loi de 1901 dont les salariés de l'Inserm sont membres de droit.

Comme chaque année l'Assemblée Générale est l'occasion d'examiner le bilan de l'exercice écoulé. C'est aussi un moment d'échanges et de réflexions sur l'exercice en cours et sur l'avenir.

Après deux années de restrictions sanitaires, nous sommes heureux de renouer enfin avec une Assemblée Générale en présentiel ! Les deux rendez-vous précédents par visioconférence nous ont néanmoins permis de mettre en place le vote des résolutions à distance. Ce mode d'expression permet une meilleure et plus active participation des agents, et nous avons décidé de le maintenir.

Nous avons besoin de vous

Les ouvriers droit peuvent être présents à l'Assemblée Générale, ou bien voter préalablement à distance. Ce vote à distance nous impose d'organiser l'approbation des résolutions et la désignation des nouveaux contrôleurs de gestion en amont de l'Assemblée Générale.

Vous recevrez prochainement par courrier électronique toutes les informations nécessaires pour pouvoir exercer votre droit de vote. Les votes devront être validés avant le 2 juin à minuit.

Où ?

FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis - 75014 Paris
Ligne 6 (Glacière) RER B (Denfert Rochereau) Bus 21, 62, 68, 92.



Actualités

Secteur Jeunesse

Le Cnas a voté dans sa dernière réunion du 5 avril le maintien du taux 35-85 % pour les CLSH, ALSH et SSH pour l'année 2022.

Record d'inscriptions

Suite au nombre record d'inscriptions pour le week-end à Londres et les activités à Marrakech prévues à la Toussaint, le Cnas a voté un budget supplémentaire pour permettre de faire partir plus d'agents.

Les inscriptions pour ces activités sont closes.

Comités locaux

Afin de soutenir l'action des Clas, le Cnas a décidé, comme en 2020 et 2021, de mettre en place des taux promotionnels jusqu'à la fin de l'année pour leurs activités collectives.

Contrôleurs de gestion 2022

Les contrôleurs de gestion au Caes ont pour mandat d'évaluer l'opportunité des dépenses et leur conformité par rapport aux statuts et décisions de l'association. Il sont au nombre de 4 titulaires (dont un sortant) et 3 suppléants.

Les contrôleurs de gestion sont désignés au cours de l'Assemblée Générale pour exercer leur mission sur l'exercice de l'année en cours.

Un appel à candidatures au poste de contrôleur de gestion pour l'exercice comptable de l'année en cours vous a été envoyé le 1 avril dernier avec une **date limite d'envoi de candidatures au 2 mai 2022**. Nous communiquerons la liste de candidats avec les résolutions de l'Assemblée Générale.

Vote des résolutions

1. Approbation du rapport moral et quitus au conseil.
2. Approbation des comptes.
3. Affectation du résultat à la réserve libre.
4. Maintien de la réserve obligatoire.
5. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2022.
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes «titulaire».
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes «suppléant».

Participation au repas de l'Assemblée Générale

Merci d'envoyer un chèque de 6 € à l'ordre du Caes Inserm (en notant vos nom et prénom au dos du chèque) impérativement avant le 13 mai 2022.

Un ticket-repas vous sera remis le jour de l'Assemblée Générale.

Rapport moral 2021

Après deux années d'une pandémie, toujours en cours, qui auront fortement marqué nos vies personnelle et professionnelle, l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes ravive nos inquiétudes. Espérons que les négociations entre les parties en conflit aboutissent rapidement pour que le peuple d'Ukraine puisse retrouver la paix.

Le fonctionnement de nos instances (Commissions de secteur, InterClas, Bureau exécutif, Cnas, Assemblée Générale) se sont déroulées en 2021 pour l'essentiel par visioconférence. Nous espérons maintenant un retour à un fonctionnement plus classique, même si ces années de pandémie nous ont appris à travailler différemment, notamment avec la mise en place du télétravail. Malgré ces conditions inhabituelles, l'équipe d'élus et de gestionnaires du Caes a continué à travailler pour le bénéfice des agents actifs et retraités de l'Inserm.

Parmi les faits marquants de 2021, nous avons mis en œuvre en début d'année la dématérialisation des Fiches Agent. Cette dématérialisation représente un progrès et une simplification notable pour l'inscription au Caes ainsi que pour la mise à jour de ses revenus ou de sa composition familiale. Dans la suite de cette dématérialisation, nous avons mis en place l'édition au format PDF d'un récapitulatif de la fiche familiale, très utile pour le travail des Comités Locaux.

La communication vers les agents actifs et retraités est un point essentiel pour faire connaître nos activités au plus grand nombre. Un effort important a été accompli pour moderniser nos outils de communication, et vous avez pu apprécier les nouvelles maquettes du Flash mensuel ou du Rapport des secteurs et Bilan d'activité. Le format des campagnes de mailing a également été amélioré. Nous avons travaillé tout au long de l'année 2021 à notre nouveau site web, avec l'aide précieuse du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Inserm. Le concours Logo organisé par le secteur Loisirs-Culture a été une réussite, tant par le nombre de participants que par la qualité des œuvres proposées. Ce concours nous a permis de renouveler notre logo, qui a maintenant pris sa place sur tous nos supports.

La pandémie de Covid-19 nous a imposé de mettre en place dès 2020 des outils de vote à distance des résolutions de notre Assemblée Générale et de désignation de nos contrôleurs de gestion, outils qui ont été grandement améliorés en 2021. Ces procédures de vote à distance permettent une participation plus active de l'ensemble de nos ouvriers droit, et seront conservées dans les années à venir.

Le retrait des élus SNTRS-CGT du Bureau exécutif du Caes intervenu en novembre dernier a modifié sensiblement nos instances de direction. Marie-Claude Guillemain devient notre nouvelle Secrétaire Générale, poste qu'elle a déjà occupé lors du précédent mandat, sous la présidence de Patricia Ferrari.

Nous avons validé un protocole d'accord sur le télétravail pour les salariées du Caes Inserm, très proche des conditions mises en place par l'Inserm. Du fait de la généralisation du télétravail, les contacts par courrier électronique sont maintenant privilégiés.

La pandémie de Covid-19 a affecté profondément l'accès à la culture, et a fragilisé les cycles d'apprentissage des enfants scolarisés. Nous avons mis en place une opération « Spéciale Covid » en mobilisant une part importante de nos ressources pour la distribution, en 2021, de Chèques Culture aux ouvriers droit qui le souhaitaient, ainsi que des Chèques « Rentrée Scolaire » pour leurs enfants ayants droit. Nous avons également mis sur pied le subventionnement du soutien scolaire, avec le secteur Jeunesse. Des subventions à taux promotionnels ont été proposées dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Nos secteurs d'activités ont été variablement affectés en 2021 par la pandémie. Si les secteurs Vacances, Voyages, Retraités et Sports retrouvent un niveau d'activité proche des niveaux d'avant Covid,

les secteurs Jeunesse, Loisirs-Culture et Clas ont plus souffert des restrictions imposées notamment en début d'année.

- Nos vacances ont été perturbées l'hiver dernier par la fermeture des remontées mécaniques, mais une très bonne reprise de l'activité au printemps et à l'été a permis au secteur Vacances de retrouver un niveau de dépenses sur l'année très convenable. Il faut noter que des taux de subvention promotionnels ont été proposés sur les destinations de notre patrimoine, plus une sélection d'autres destinations. Notre patrimoine s'est agrandi en 2021, avec de nouveaux investissements à Balaruc-les-Bains, Cavalaire, ou Prapoutel, ainsi que sur l'île d'Oléron avec un mobile home accessible aux personnes à mobilité réduite. En toute fin d'année, nous avons lancé l'acquisition de parts à Val Thorens.

- Le secteur Jeunesse a été affecté par la fermeture des centres d'accueil, en raison des conditions sanitaires. Des efforts importants ont été faits par le secteur pour soutenir les familles, notamment par des taux de subvention promotionnels pendant l'été, et aussi par la création de la subvention « Soutien Scolaire ». L'aide complémentaire à l'activité « Ski », qui concerne les enfants partant à la neige avec les secteurs Jeunesse et Vacances et dont le montant n'avait pas été revalorisé depuis 2007, a été relevée d'environ 20 %.

- Les voyages en Ouzbékistan et en Russie ont dû être reportés en 2022, mais celui en Russie est remplacé par un voyage en Égypte suite à l'invasion de l'Ukraine. Néanmoins, le secteur Voyages a pu enregistrer de très belles réussites au Costa Rica et à la Réunion.

- Le secteur Loisirs-Culture a vécu une année 2021 difficile, avec l'annulation ou le report de beaucoup d'activités proposées. Seules les réussites des séjours en France et celle du concours Logo ont permis de sauver une année quelque peu déprimante. L'année 2022, en revanche, s'annonce très prometteuse, avec de très belles activités qui battent des records de demandes d'inscription.

- 2021 était une année d'élections pour nos Comités Locaux d'Action Sociale, et les 25 Clas ont vu leurs équipes confirmées ou renouvelées. Nous souhaitons un très beau mandat et adressons nos plus chaleureux remerciements à tous les agents actifs et retraités qui s'impliquent dans la gestion et l'animation des Clas.

- Le bilan du secteur Retraités dépasse les bilans d'avant Covid, puisqu'il a pu proposer dès la sortie du confinement ses activités habituelles (randonnées, expositions, week-end), dont les traditionnelles Retrouvailles, qui se sont tenues à Barbaste (Lot-et-Garonne).

- Si plusieurs activités du secteur Sports ont dû être annulées ou reportées, le secteur, en sachant s'adapter, a pu engranger de beaux succès avec des randonnées à Belle-Île-en-mer ou dans le massif du Bugey.

- Le secteur Solidarité a continué à apporter son aide aux agents malmenés par l'impact économique et social de la crise sanitaire que nous subissons depuis maintenant 2 ans.

Notre réserve Libre, qui avait très fortement augmenté lors de l'exercice comptable 2020, baissera très nettement, si notre Assemblée Générale le décide, pour l'exercice 2021. Cette baisse devrait se poursuivre en 2022 pour revenir rapidement à un niveau bas mais suffisant pour assurer une trésorerie saine.

Après 2 Assemblées Générales réunies par visioconférence, nous espérons tous que l'AG 2022 se tiendra comme prévu en présentiel, annonçant une reprise complète de nos activités pour cette dernière année de notre mandat.

François Coulier
Président du Caes Inserm

Bilan d'activité des secteurs

Secteur Vacances

P. Ferrari - M.C. Babron

En 2021, le budget consacré au secteur Vacances a été de 504 524 €, en augmentation de 24,5 % par rapport à 2020, mais revenu au niveau 2019, année normale.

Ce budget se répartit en 3 postes : les Propositions catalogues Caes (46,3 %), les Subventions « a posteriori » (41,1 %) et les Amortissements de notre patrimoine (12,6 %).

Propositions catalogues Caes - montant des subventions : 233 554 € pour 436 séjours, avec un nombre de séjours proche de 2019 (467), et un coût supérieur de 15,7 % en raison de l'opération Spécial COVID (35-85 %).

Subventions « a posteriori » - montant des subventions : 207 649 €, pour 770 séjours, légèrement inférieur à 2019 (818 dossiers).

Amortissements : 49 868 € des 8 mobil-homes, des parts dans des Sociétés Civiles Immobilières et des semaines en multipropriétés dans des Villages de Vacances du Tourisme Social.

Secteur Retraités

N. Lacaze

Après ces 2 années de « disette » nous espérions que 2021 allait nous donner de l'air, mais pas de galette, les visites ne reprenaient pas. On y croyait ! en janvier nous relançons les Retrouvailles mais au lieu des 60 prévus en 2020 seuls 42 courageux se sont lancés, jusqu'à 15 jours avant le départ nous tremblions, même scénario pour la randonnée en Etoile à Névache 17 personnes au lieu de 24. Avant les vacances une visite en plein air du Parc de Bercy, a pu se dérouler. Les randonnées mensuelles ont pu reprendre avec les règles sanitaires imposées, 7 randos ont rassemblé 110 personnes. Après les séparations de l'été la rentrée nous redonnait le sourire.

Conférences : les Eaux Musicales à Versailles, le Corbusier à Boulogne Billancourt. Octobre une Journée à Château-Thierry année des 400 ans de Jean de la Fontaine et enfin notre sortie à Marseille 31 personnes ont pu découvrir la ville, les Alpilles, les Baux de Provence et déguster une délicieuse bouillabaisse ! Les musées imposaient des jauges de visiteurs, pass sanitaire juste 3 visites, collection Morozov que 41 personnes ont pu découvrir, pour les mêmes raisons seuls 3 spectacles ont pu être programmés ainsi qu'un concert en novembre.

Mais enfin notre repas de fin d'année a pu avoir lieu, après une visite de l'Orangerie le matin, 60 personnes se sont rassemblées dans une joie nos dissimulée. Croyez nous pour 2022 plein de projets attendent nos amis retraités !

Secteur Sports

O. Lefebvre

Le secteur Sports du Caes vous propose des activités collectives de pleine nature, des subventions pour des stages sportifs, des inscriptions à des compétitions ou l'achat de coupons Sport ANCV.

Le bilan de cette année 2021 est encore mitigé, moins cependant qu'en 2020. La randonnée au Cinque Terre en Italie a été remplacée par une destination nationale, à Belle-Île-en-Mer, avec un groupe de 16 personnes. Une autre randonnée, pour découvrir le Bugey, a connu un franc succès avec l'organisation de 2 groupes pour 17 personnes en tout. En revanche le trek au Maroc et la découverte de sports de pleine nature ont dû être annulés et reportés en 2022. Concernant les stages et inscriptions à des compétitions, 50 agents ont pu bénéficier d'une subvention (-18 % par rapport à 2019, année sans Covid). Enfin 268 agents ont pu acquérir des coupons Sport ANCV (pour presque 6 000 coupons) chiffre également en baisse comparé à 2019 (-12 %). Allez restons dans un esprit positif...et sportifs.

Secteur Jeunesse

C. Leste-Lasserre - K. Boulanouar

Avec la crise sanitaire les deux secteurs Jeunesse ont été impactés, mais si l'on compare à 2020, le budget a augmenté de 4,7 % ! Le secteur a essayé de soutenir au mieux les familles en proposant plus de subventions exceptionnelles selon la grille 35-85 % et des mesures spécifiques d'accompagnement telles que : le chèque « rentrée scolaire », la mise en place du soutien scolaire, des taux promotionnels pour les séjours d'été, tous les séjours d'automne avec un record de départ à la clé (51 enfants). Des promotions également sur les subventions de l'été pour les centres de loisirs, les activités de loisirs sans hébergement mais également les mini-camps et mini-séjours avec doublement du plafond journalier de 30 à 60 €. Budget du secteur 303 233 € en 2021 dont 36 288 € pour les actions spéciales Covid.

Secteur Solidarité

S. Curtet Benitski

Les agents actifs et retraités de l'Inserm qui doivent surmonter des difficultés financières imprévisibles compromettant leur environnement matériel et psychologique peuvent faire appel au secteur Solidarité du Caes. L'aide peut être sous forme :

- de prêt « Solidarité » à taux zéro de 4 200 € max remboursable sur 50 mois pouvant atteindre 5 000 € remboursables sur 72 mois pour l'achat de matériel ou d'aménagements spécifiques liés à un handicap. En 2021, 19 dossiers ont été étudiés et 18 accordés pour un montant de 54 358 €, équivalent à 2020.

- de subvention exceptionnelle à 85 % pour faciliter l'accès aux prestations proposées par le Caes (hors secteur Voyages). En 2021, les 7 dossiers étudiés ont été acceptés pour un coût de 10 051 € alors qu'en 2020 il n'y a eu qu'une seule demande.

La commission se réunit aussi souvent que nécessaire et étudie de façon anonyme et dans la bienveillance chaque dossier.

Demandez de l'aide est difficile mais parfois nécessaire alors n'hésitez pas à contacter Sylvie Dupuy sylvie.dupuy@inserm.fr

Secteur Loisirs-Culture

C. Lépine

En 2021 la crise sanitaire nous a encore amenés à reporter trois de nos séjours : Amsterdam, les Lacs Italiens et la Palmyre. Mais le secteur a su rebondir avec des séjours « Made in France » aux taux promotionnels pour aider un maximum les familles à profiter de ces escapades. Ce sont 95 personnes dont 12 enfants qui ont pu découvrir les villes de Bordeaux et de Paris sous des angles différents, ainsi que la faune et la flore de la Côte d'Opale. Ce nouveau format de séjours en France a beaucoup plu aux agents, entre visites guidées et temps libres.

Des loisirs tels que les festivals (25 personnes) et les passeports monuments nationaux (13 personnes) ont redémarré tout doucement. EVASION et EMERVIELLEMENT seront à la fête pour cette nouvelle année !

Comités Locaux

N. Kaniewski

Espérons que la pandémie et ses contraintes seront derrière nous afin qu'un nombre de plus en plus important d'agents Inserm puissent profiter pleinement des activités de loisirs et de culture proposées par les Clas. Avec les propositions du secteur Clas votées en Cnas, les agents et leur famille, grâce aux engagements sans faille de leurs 230 élus Clas, ont pu accéder à des activités aux taux promotionnels très intéressantes et diversifiées. Les témoignages reçus dans les

Clas montrent une fois de plus, que les agents, de plus en plus nombreux, sont attachés à leurs Clas et au Caes.

197 000 € ont été dépensés par le secteur Clas (budget voté de 259 000 €), soit près de 37 000 € de plus par rapport au budget dépensé en 2020 (budget voté de 268 000 €).

Bonne continuation à tous les Clas et partageons la phrase de notre nouveau logo Caes : « Faire ensemble ».

Secteur Voyages

P. Robert

En 2021, le secteur Voyages fut, comme l'année précédente, une victime collatérale de l'épidémie de Covid-19. Les voyages à destination de l'Ouzbékistan et de la Russie ont été une fois de plus reportés, soit parce que nous étions en confinement (mai 2021) soit parce que le pays de destination n'était pas ouvert au tourisme. Seuls les destinations familles du Costa-Rica et de la Réunion ont pu avoir lieu, avec un succès certain puisque deux groupes ont pu partir chaque fois.

De manière similaire à l'exercice précédent, les Voyages Autonomes ont été fortement affectés par la crise sanitaire. Seuls 33 ouvrants droits et 18 ayants droit ont bénéficié de la subvention Voyages Autonomes. Une année à oublier en espérant que la suivante soit meilleure !

Secteur Communication

F. Coulier

La commission Communication est là pour assurer la diffusion des informations du Caes vers les agents actifs et retraités de l'Inserm. Nous avons particulièrement travaillé sur le rajeunissement de nos outils de communication, via des maquettes bien plus attractives pour les Flash ou le Rapport des secteurs et Bilan d'activité. Depuis le début de l'année 2021, vous pouvez mettre à jour les informations de votre Fiche Agent grâce à une interface dématérialisée, et télécharger une fiche récapitulative très pratique pour vos inscriptions aux activités proposées par les Comités Locaux.

Nous avons préparé en 2021 une métamorphose complète de notre site web, avec l'aide indispensable du Département de l'Information Scientifique et Communication (DISC) de l'Inserm, et qui a été mise en ligne au début de l'année 2022.

Votes soumis à l'Assemblée Générale

1er vote : Approbation du rapport moral et quitus au conseil.

2ème vote : Approbation des comptes.

3ème vote : Affecter le déficit de 167 566 € de l'exercice 2021 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 669 249 € au 09/06/2022 (date de l'AG).

4ème vote : Maintenir pour 2021, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720 €.

5ème vote : Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2022.

6ème vote : renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes « titulaire ». L'Assemblée Générale du Caes Inserm sur proposition du Cnas décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Gaël Dhalluin, du Cabinet RSM-Rhône-Alpes, pour une durée de 6 exercices, qui prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

7ème vote : renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes « suppléant ». L'Assemblée Générale du Caes Inserm sur proposition du Cnas, décide de nommer comme Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pierre-Michel Monneret, du Cabinet RSM-Rhône-Alpes, pour une durée de 6 exercices, qui prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Rapport financier 2021

Les faits marquants de 2021 qui ont eu une répercussion sur le compte de résultat du Caes sont :

- Une diminution de la subvention de l'Inserm de 175 K€ soit -8 % par rapport à 2020.

- Une reprise de l'activité en 2021 marquée par la mise en place d'actions spéciales Covid :

- la prise en charge des chambres singles pour les séjours Caes,
- la subvention au taux promotionnel 35-85 % des activités collectives des secteurs Loisirs-Culture, Sport, Retraités et des Comités Locaux et sur certaines prestations des secteurs Vacances et Jeunesse,
- la suppression du plafond de subvention,
- la distribution de chèques rentrée scolaire pour les enfants et chèque culture pour les ouvrants droit pour un montant de 275 K€.

- La cession des parts sociales des SCI Résidence Maeva Le Jandri aux 2 Alpes et Résidence Maeva Victoria Surf à Biarritz pour un total de 45 K€ ; soit une plus-value de 41 K€ dégagée.

- L'acquisition de parts sociales dans les SCI Résidence Maeva Les Agaves à Cavalaire et le Village Vacances Les Ramayes à Prapoutel Les 7 Laux ainsi qu'un mobil home PRM au camping Les Beaupins sur l'Île d'Oléron pour un montant total de 55 K€.

Le compte de résultat au 31/12/2021 est déficitaire de 167 566 €.

Du point de vue analytique par rapport à 2020 :

- Une baisse de 10 % de la subvention versée par l'Inserm, qui correspond en 2021 à seulement 0,56 % de la masse salariale des titulaires et des CDD. Selon la convention signée entre l'Inserm et le Caes en 2017, la subvention ne peut pas être inférieure à 0,62 % et doit tendre à 1 %.

- Les charges administratives sont stables par rapport à 2020 alors que les charges des secteurs sont en hausse de 40 %.

Produits	2020 Budget réalisé	2021 Budget réalisé
Subvention Inserm	1 942 054	1 766 603
Subvention administrative	60 000	60 000
Subvention salaire prestations sociales	14 766	14 766
Loyer locaux	171 000	171 000
Fluides	22 000	22 000
Remboursement chèques déjeuner	3 231	-
Produits financiers	744	708
TOTAL DES PRODUITS	2 213 795	2 035 077

Charges	2020 Budget réalisé	2021 Budget réalisé
Salaires et charges du personnel	392 419	400 191
Dépenses obligatoires et de fonctionnement	97 744	110 807
Loyers et Charges annexes	170 216	166 053
TOTAL CHARGES ADMINISTRATIVES	660 380	677 051
Clas	160 630	204 880
Jeunesse	289 005	303 233
Vacances et amortissements	383 012	458 818
Voyages	14 711	116 202
Sports	31 813	51 987
Loisirs et Culture	612	19 769
Retraités	2 071	35 421
Séjours «Solidarité»	969	10 352
Billetterie Caes	922	15 082
Concours logo	-	3 182
Billetterie en ligne	31 200	31 200
Action spéciale Covid chèques culture et rentréescolaire	-	275 838
Provisions et Reprises	9 807	- 372
TOTAL CHARGES SECTEURS	924 752	1 525 592
TOTAL DES CHARGES	1 585 132	2 202 643

RESULTAT	2020 réalisé	2021 réalisé
= total des produits - total des charges	628 664	- 167 566

Réserve obligatoire	391 720
Réserve libre au 16/06/2021	836 816
Déficit 2021	- 167 566
Réserve libre AG 2022	669 249